



## Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du : **Mardi 16 Novembre 2021**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE**

La Commission précise que, contrairement à ce qui est indiqué dans le règlement de la Compétition sur le site de la Ligue, **il n'y a PAS de prolongations**. Si, au bout des 90 minutes, il y a égalité, les deux équipes se départageront par l'épreuve des tirs aux buts.

#### **24145177 : ROISSY FIT CARE 1 / BOURSE PARIS 1 du 20/11/2021 (2<sup>ème</sup> tour)**

Courriel de ROISSY FIT CARE indiquant qu'ils ont 2 matchs sur le même créneau horaire et demande de décaler l'horaire à 15h.  
Accord de la Commission.

#### **24145162 : APSAP VILLE PARIS 1 / HEC PANATHEENES 1 du 20/11/2021 (2<sup>ème</sup> tour)**

Courriel de APSAP VILLE PARIS ainsi que de la Mairie de Paris indiquant que le terrain Suzanne Lenglen n'est disponible qu'à partir de 15h.  
**La Commission fixe cette rencontre à 15h.**

#### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL - FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM - I.D.F.**

#### **24145212 : ROISSY FIT CARE 2 / ANTILLES FC PARIS 81 du 20/11/2021**

Courriel de ROISSY FIT CARE indiquant qu'ils ont 2 matchs sur le même créneau horaire et demande de décaler l'horaire à 13h.  
Accord de la Commission.

#### **CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI**

#### **23873629 : ANTILLES FC PARIS 82 / TROPS FC 1 du 13/11/2021 (R3/B)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre,  
**La Commission enregistre le forfait non avisé de TROPS FC (3<sup>ème</sup> forfait).**

**La Commission enregistre donc le forfait général de TROPS FC.**

**23451089 : LA NEW TEAM 81 / GAZIERS PARIS 1 du 13/11/2021 (R2/C)**

Après lecture du courriel de LA NEW TEAM (hors délais) et du rapport de l'arbitre,  
**La Commission enregistre le forfait non avisé de LA NEW TEAM (1<sup>er</sup> forfait).**

**23873631 : OPUS 1 / GAZIERS PARIS AS 2 du 13/11/2021 (R3/B)**

La Commission fixe cette rencontre au 11/12/2021.

**1<sup>er</sup> rappel de feuille de match**

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23873617 : GAZIERS PARIS AS 2 / ELM LEBLANC 2 du 06/11/2021

<b>CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE DU SAMEDI MATIN</b>
--

**1<sup>er</sup> rappel de feuille de match**

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23778203 : B.P.C.E AS 1 / TOUR EIFFEL 1 du 06/11/2021